

Note de synthèse sur l'enquête d'insertion professionnelle menée auprès des diplômés de l'IUP GEII de l'Université de Cergy-Pontoise, Master promotions 2007 et 2008

Introduction, nombre de diplômés, taux de participation

Les résultats que nous présentons dans cette 10^{ème} enquête découlent de la synthèse d'un questionnaire envoyé aux anciens étudiants au mois de février 2009.

L'enquête porte sur les 2 promotions de Master (2007 et 2008) Systèmes Informatiques et Génie Electrique spécialité Génie Electrique et Informatique Industrielle de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP). Cela représente une population de 46 diplômés du Master Professionnel spécialité GEII de l'UCP.

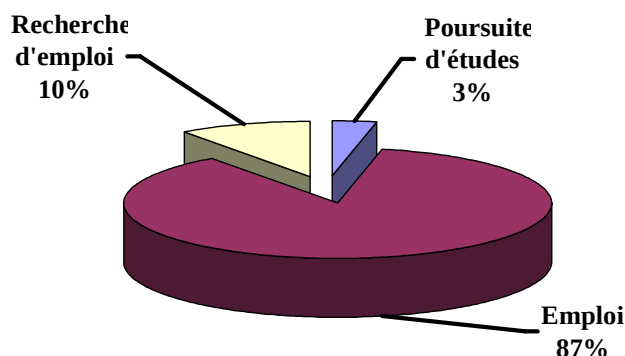
Le taux de participation à l'enquête est de 65 % (30 réponses). Ce pourcentage est comparable aux enquêtes effectuées depuis 2000. Cette enquête a été faite par courriel.

Compte tenu de ces éléments et du nombre important de diplômés (509 diplômés sur 14 promotions), il devient illusoire de poursuivre l'enquête pour tous les diplômés de l'IUP depuis son origine. Aussi, nous nous sommes focalisés sur la situation à l'embauche et avons limité notre sondage aux deux promotions sorties à l'issue de l'apprentissage.

Situation actuelle des diplômés

La situation au 15 février 2009 est la suivante :

Situation des diplômés (promotions 2007 et 2008)



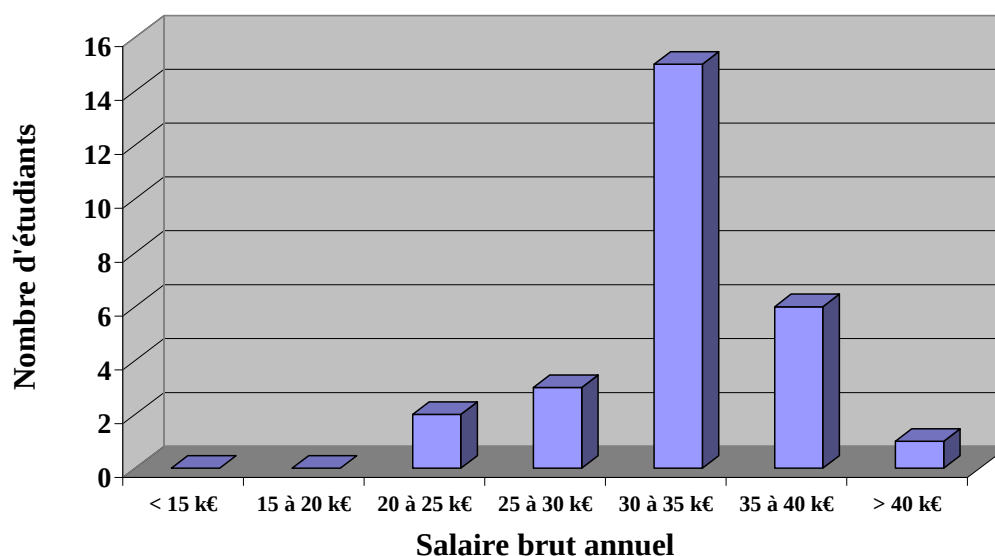
Les résultats, comme pour les précédentes enquêtes, sont bons. 87 % des étudiants ont trouvé un emploi, 1 étudiant prépare un doctorat, et 3 sont en situation de recherche d'emploi (tous de la promotion 2008).

Radioscopie de l'emploi

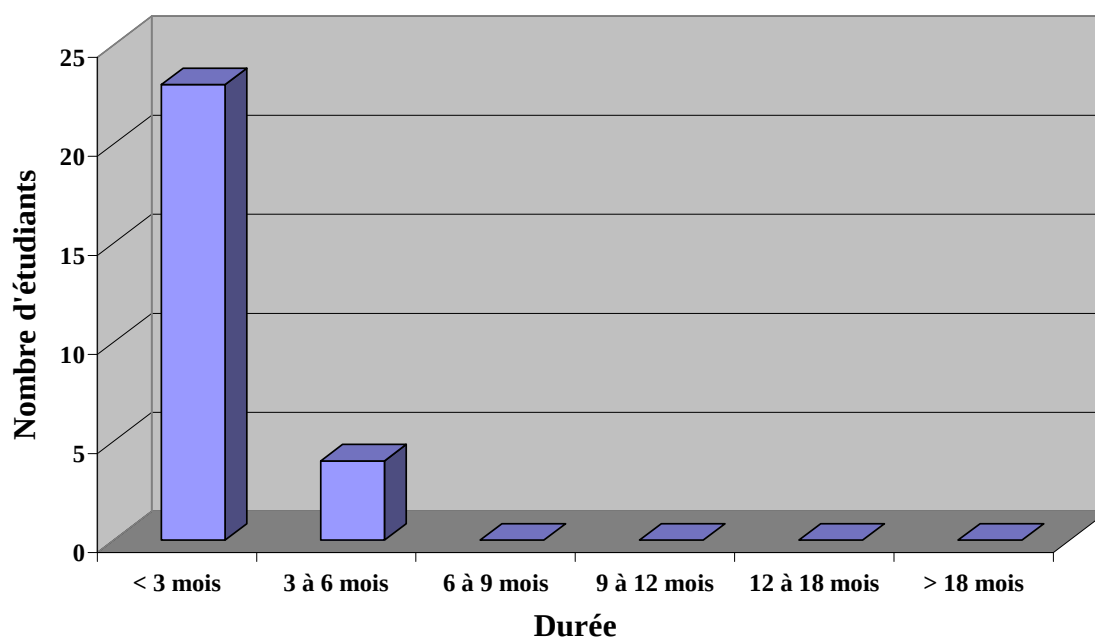
Les statistiques que nous présentons dans ce paragraphe portent sur l'ensemble des diplômés des 2 dernières promotions ayant à ce jour un emploi, soit 27 réponses au total.

Tout d'abord, analysons le salaire annuel brut. L'histogramme suivant illustre la répartition des diplômés en fonction des tranches de salaire annuel brut. On peut constater que le salaire moyen annuel brut est d'environ 33 k€. Pour 55 % le salaire est compris entre 30 k€ et 35 k€. On peut remarquer une faible disparité sur l'échelle des salaires.

Répartition des salaires (promotions 2007, 2008)



Durée de recherche du 1^{er} emploi



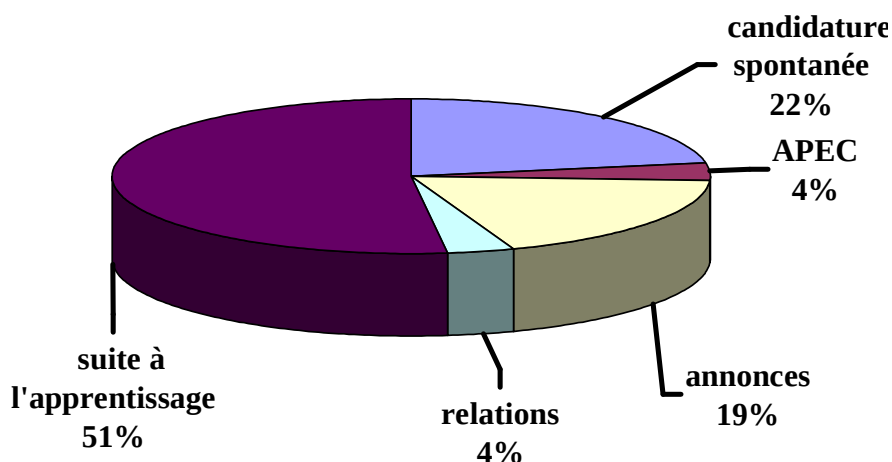
En ce qui concerne la durée de recherche d'un premier emploi, on constate sur l'histogramme ci-dessus que cette dernière n'excède guère 3 mois. En effet, 3 diplômés sur 4 ont trouvé un emploi dans ce laps de temps.

De même, la nature des contrats proposés est en constante amélioration (100 % de CDI pour cette enquête). Nos diplômés choisissent plutôt des grandes entreprises (63 %) que des PME (37 %). Parmi les grandes entreprises, on peut citer Thalès, Valeo, Vinci Energie, EDF, Schneider Electric, Ineo, Safran, ...

Près de 9 étudiants sur 10 nous disent avoir un métier requérant des compétences multiples dans les secteurs du génie électrique (électronique, électrotechnique et automatique) et de l'informatique et de l'informatique industrielle, 10 % ont un travail axé uniquement sur une des spécialités du génie électrique. Les secteurs disciplinaires s'équilibrent : 27 % ont un métier nécessitant des compétences en informatique, 27 % en électronique, 14 % en électrotechnique et 12 % en automatique. Parmi les secteurs utiles dans la vie professionnelle sont notamment mentionnés la gestion de projet - qualité et l'anglais.

Enfin, l'obtention du 1^{er} emploi se fait dans 51 % suite à l'apprentissage ou, pour 22 %, à la suite d'une candidature spontanée, le reste est très classique : soit 19 % par la voie des annonces et pour 4 % par relations.

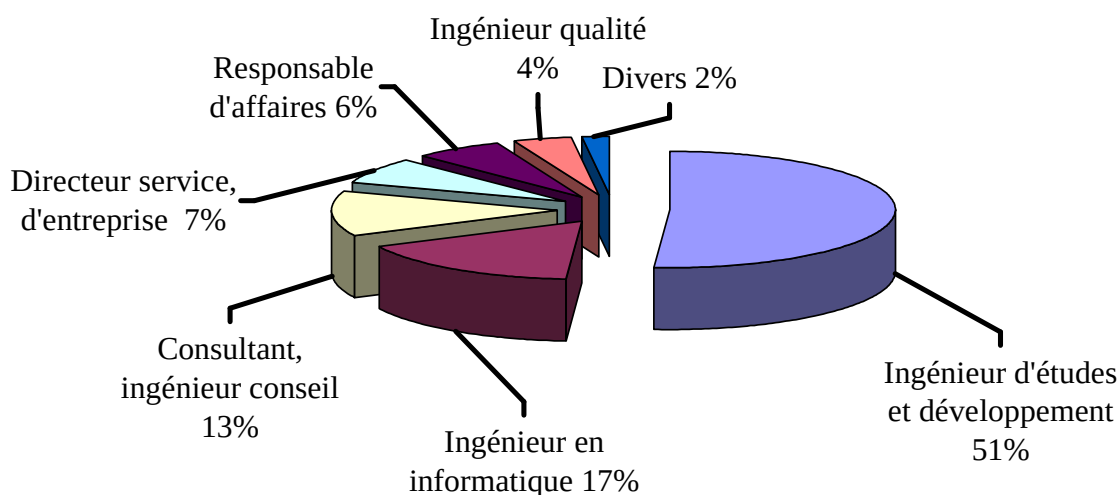
Obtention du 1^{er} emploi



Fonctions occupées par les étudiants à la sortie du master

Une étude sur les fonctions occupées par nos anciens étudiants montre qu'un étudiant sur deux occupe un poste d'ingénieur d'études et développement. 17 % déclarent occupés un poste d'ingénieur en informatique, 13 % sont consultant ou ingénieur conseil, 7 % sont directeur de service ou gérant, Ces statistiques regroupent les données sur les anciens étudiants sortis de l'IUP entre 2000 et 2008.

Fonction occupée



Conclusion

Notre enquête s'est limitée aux deux promotions Master avec le M2 en apprentissage. Le taux de réponses est moyen (65 %). Aussi, l'implication des "anciens" dans la vie de l'Institut (association des anciens étudiants, participation au conseil de perfectionnement, aux jurys, taxe d'apprentissage, séminaires, propositions de stages ou d'apprentissage...) demeurent une priorité pour notre établissement dans les années qui viennent. Ceci doit améliorer le suivi de nos anciens diplômés.

Concernant les chiffres proprement dits, nous constatons une bonne tenue de la situation à l'embauche pour l'ensemble de nos diplômés. Les résultats obtenus pour les deux promotions de master sont bons. En effet, 4 mois après la fin de leurs études : 90 % des diplômés ont un emploi de cadre avec un salaire moyen de 33 k€. La perception de nos diplômés par les recruteurs continue donc de s'améliorer. Le passage à l'apprentissage permet pour un étudiant sur deux une insertion professionnelle directe dans l'entreprise d'accueil.

La qualité des contrats proposés, le statut et le salaire à l'embauche soutiennent la comparaison avec nombre de formations d'ingénieurs. Une nouvelle fois, ces résultats nous confortent dans l'idée de la bonne adéquation entre la formation apportée par notre Institut et la réalité industrielle.